

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)[1999-09-57](#)[Item](#)[Marie Moret à Fortin et Cie, 21 mai 1896](#)

## Marie Moret à Fortin et Cie, 21 mai 1896

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[21 mai 1896](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Fortin et Cie](#)

Lieu de destination59, rue des Petits-Champs, Paris

### Description

RésuméEnvoie 2 F en timbres postaux pour la commande d'un flacon d'essai d'encre copiant sans presse ni mouillage.

SupportLa copie occupe la partie gauche du recto du folio utilisé pour copier la dernière page de la lettre précédente.

### Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Matériel d'écriture](#)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation1 p. (122r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamillistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023



Guise Familistère  
21 mai 1896

Messieurs Godin et cie,

J'ai l'honneur de vous  
envoyer ci joint deux francs  
en timbres poste et vous prie  
de m'adresser en échange  
franco selon les conditions  
de votre catalogue — :

— 1 flacon d'essai d'encre  
copiant sans presse ni  
mouillage.

Après je vous prie  
Messieurs, mes parfaites  
civilités  
J<sup>te</sup> G. Godin

Comme que cette feuille  
n'est pas arrivée ici,  
je me demande si on  
ne vous l'aurait pas  
fournie pour que vous  
me la remettiez. Dans  
ce cas je vous serais  
bien obligé de me  
la faire passer.

Si vous ne l'avez  
pas, il va falloir  
que je la réclame à  
l'administration des  
Contributions.

Veillez agréer